

Modification de la commission de gestion

SANADETT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

SANADETT SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni en date du 28 février 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera de **0,75% HT de l'actif par an au lieu de 0,6% HT de l'actif par an.**

Cette modification entrera en vigueur à partir du 15 juin 2020.

Le prospectus de SANADETT SICAV mis à jour sous le numéro 00-392/A001 sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA –Les jardins du Lac II –Les Berges du Lac -1053 Tunis et auprès de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, intermédiaire en Bourse (siège social et agence).